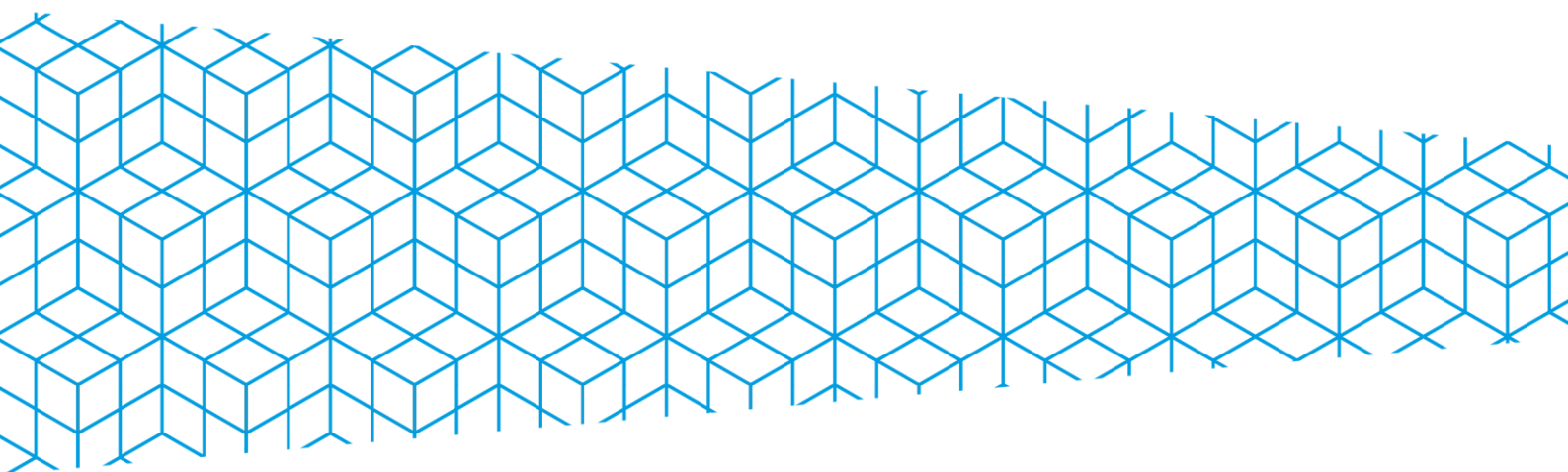


UE Professionnelle – Juriste en droit du sport

Responsables de l'UE :
Carlos-Manuel ALVES



Présentation :

Cette UE a pour objectif de présenter les différentes possibilités qui s'offrent aux juristes désireux d'évoluer dans le monde sportif dont l'appétence pour le droit est croissante. Le droit est devenu en effet une nouvelle discipline sportive (tests de féminité, création de nouvelles compétitions, laïcité, prise en compte des enjeux climatiques, parité au sein des instances sportives). Cette unité s'adresse donc à des étudiants sensibles aux problématiques sportives et désireux d'affiner leur projet professionnel ou de formation.

Objectifs :

L'UE a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le métier de juriste en droit du sport, profession en pleine expansion en raison notamment du contentieux croissant (devant les juges sportifs tel que le TAS mais aussi les juges de droit commun : juges nationaux mais aussi juges européens) et des attentes sociales et sociétales renouvelées (égalité femme-homme, protection de l'environnement, lutte contre les discriminations). Le sport est censé être sain pour le corps mais aussi pour le corps social. Les Fédérations sportives, les collectivités locales ou encore le barreau sont autant de débouchés pour le juriste en droit du sport.

Au programme :

6 CM x 1h45 (10h30)

5 TP x 1h30 (7h30)

Il s'agit de présenter la « mêlée » des droits qui régit le sport puisque le droit privé et le droit public du sport sont présentés en cours magistral avant de faire l'objet d'approfondissements en travaux dirigés assurés par un avocat privatiste et un responsable des sports d'une collectivité locale.

Stage obligatoire : (2 semaines)

Immersion au sein des organismes partenaires

Le stage est attribué par la Faculté selon les disponibilités des partenaires.

Les dates sont fixées pendant les périodes définies par la Faculté (périodes de vacances universitaires : deux semaines en juin ou congés d'hiver et de printemps).

Consignes d'examens :

Cette unité est sanctionnée par un examen oral prenant la forme d'un entretien avec le jury composé d'un membre de l'équipe pédagogique ainsi que du responsable de l'unité. L'oral d'une durée de 15 minutes consiste pour l'étudiant à exposer, sans préparation préalable, ses connaissances sur le sujet attribué puis à répondre aux questions posées par le jury.

Candidature – E-candidat DU – Sept à Oct :

L'UE Pro est ouverte à tous les parcours de Licence 3 **sauf** L3 science politique

Contact : Pauline CERF

Pauline.cerf@u-bordeaux.fr